



Membre de l'International School Psychology Association (ISPA)

Membre de la Société Française de Psychologie (SFP)

COMPTE RENDU DU BUREAU NATIONAL

DU 24 SEPTEMBRE 2022

Lieu : Paris

Date : 24 septembre 2022

Participants : 6 (Laurent Chazelas, Christine Desaubry, Méline Descamps-Bal, Christiane Esposito, Bertrand Pascaud , Richard Redondo)

Ordre du jour

1. *Changement de mot de passe siège social*
2. *Calendrier*
3. *Documents pour la préfecture*
4. *Compte rendu doc CA*
5. *Point sur les représentations*
6. *Règlement intérieur*
7. *Congrès Épinal*
8. *LPI*
9. *Contractuels*

1 Siège social

La gestion des mails reçus au siège social de l'association (siege.social@afpen.fr) sera effectuée par Bertrand Pascaud, en remplacement de Geneviève Pequignot. Un changement de mot de passe était nécessaire et a été effectué.

2 Calendrier

Dates à retenir :

Colloque de l'AGSAS samedi et dimanche 1 et 2 octobre. Christine Desaubry y représentera l'AFPEN.

CA en distanciel : mardi 8 novembre, de 18h à 19h30 et mercredi 15 mars de 18h à 19h30.

CA en présentiel (Paris) : du 02 février 2023 à 11h au 04 février à 12h30. Un CA est programmé pour juin 2023, mais la date précise et le lieu ne sont pas encore fixés.

BN en distanciel : jeudi 20 octobre de 18h à 20h.

BN en présentiel : mercredi 1 février de 10h à 18h et samedi 4 février de 13h30 à 16h.

3 Documents à envoyer à la préfecture

Il s'agit de documents précisant le nombre et les noms des administrateurs, des membres du bureau national ainsi que les nouveaux statuts qui comportent des modifications mineures. Ces documents sont consultables en annexe.

4 Compte rendu des CA

Le compte rendu est un document synthétique autant que possible. Après finalisation et corrections, il est envoyé aux DD et aux adhérents. Les responsables de chaque groupe envoient leurs notes au secrétaire (date limite : 1er octobre) qui les synthétise et rédige un compte rendu, qui sera envoyé en PDF au CA pour le 8 octobre. On laisse encore 3 ou 4 jours pour les ultimes corrections, puis c'est Monique Poblete qui se charge de le transmettre aux DD. Il faut également penser à le mettre sur le site.

5 Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'association n'a pas été revu depuis longtemps et nécessite une relecture et une révision. Un groupe (Gaby Keiser-Weber, Laurent Chazelas, Richard Redondo, Florence Dubois ainsi que tout autre membre intéressé) va commencer ce travail, en distanciel dans un premier temps.

6 Congrès d'Épinal

Une délégation de l'AFPEN doit rencontrer le CO ainsi que les responsables de la municipalité et du palais des congrès pour s'ajuster au niveau de la date retenue. Il sera distribué des affiches et des plaquettes à l'occasion à l'IEN de la circonscription.

7 Livret de Parcours Inclusif (LPI)

Une question est posée sur le stockage et la consultation des documents. Apparemment, les comptes rendus médicaux, psychologiques, orthophoniques, etc... ne seront pas concernés. La consultation ne sera possible que de manière sécurisée et à la demande des familles.

9 Contractuels

La question des contractuels va être abordée lors de la réunion avec la DGSCO, l'AFPEN étant favorable à une augmentation des postes offerts aux différents concours. Pour autant, elle souhaiterait leur fournir un accompagnement qui n'existe pas en ce moment. Plusieurs formes seraient possibles et ont été envisagées : une réunion Zoom, à programmer en début d'année, une demande de mobilisation des DD pour les accueillir, la rédaction et la distribution d'un document de type « guide de rentrée » spécifique.